

<p style="text-align: center;">Rapport financier 2021 Association des journalistes de l'information sociale</p>
--

Au 31 décembre 2021, l'AJIS disposait de 92 320,32 € sur ses comptes bancaires, contre 77 832,77 € à la fin 2020.

Les recettes de l'association sont de 67 449,52 € contre 69 548,72 € l'année précédente.

Parallèlement, nos dépenses sont à 52 939,47 € contre 47 668,91 € en 2020.

Fin 2020, l'AJIS comptait 80 partenaires, un chiffre en baisse depuis plusieurs années. Aussi, le bureau s'est attelé dès son élection à démarcher de nouvelles organisations. Ces efforts ont rapidement porté leurs fruits puisque fin avril 2021, 35 nouveaux partenaires potentiels avaient donné leur accord pour rejoindre notre association. Dès lors, l'équipe considérait sereinement les mois à venir. Mais les choses ne se sont pas déroulées comme nous l'avions imaginé.

D'abord, le travail de prospection, bien que fructueux, a dû être suspendu au printemps. En effet, à cette période, le bureau a constaté que notre déléguée peinait à intégrer cette charge nouvelle à ses fonctions habituelles.

Plus tard, il est apparu que Nadine rencontrait en fait d'importantes difficultés pour assurer plus globalement la collecte des recettes de l'association. En témoigne le faible nombre de relances adressées aux partenaires établis de l'association au cours de l'année 2021 en vue de recouvrer leur cotisation : alors qu'en 2020, après une première demande d'adhésion, Nadine Decorce avait envoyé 5 mails de relance à destination des partenaires, en 2021 ces derniers n'avaient reçu qu'un seul mail leur demandant de régler leur cotisation.

Conséquence : au 1^{er} décembre 2021, sur plus de 110 partenaires potentiels, 69 seulement avaient réglé leur cotisation à l'AJIS.

Face au risque financier que courait l'association, le bureau a repris la main sur ce dossier. Les membres du bureau ont donc sollicité personnellement la quarantaine de partenaires manquants, puis édité et envoyé les devis et factures nécessaires. A cette occasion, certains partenaires ont fait part de leur étonnement après avoir tenté de joindre sans succès Nadine Decorce au cours de l'année.

Grâce à l'effort important du bureau, 33 adhésions de partenaires ont pu être sauvées, portant à 110 le nombre de partenaires inscrits au fichier, dont 94 à jour de leur cotisation au 31 décembre 2021. Huit autres ont acquitté leur cotisation depuis cette date, soit au moment de la rédaction de ce rapport, soit un solde positif de 22 partenaires supplémentaires.

Les difficultés rencontrées par notre déléguée au cours de l'année ont également eu des répercussions sur les recettes publicitaires de l'annuaire.

Alors que la fête de l'annuaire s'est tenue le jeudi 30 septembre, au 1^{er} décembre, sur les 25.100 euros de publicités qui avaient été vendues par Nadine Decorce, seuls 1.230 euros avaient effectivement été recouverts.

Le bureau a donc relancé au cours du mois de décembre toutes les organisations qui avaient acheté une publicité. Là encore, plusieurs partenaires nous ont fait part des difficultés qu'ils avaient rencontrées pour joindre notre déléguée, certains n'étant même pas au courant que l'annuaire était paru.

A nouveau grâce à un très gros travail du bureau, 15.950 euros ont été récupérés depuis le mois de décembre. Quatre publicités n'ont toujours pas été payées à la date où ce rapport financier paraît, même si toutes les organisations que nous avons jointes nous ont assuré faire le nécessaire.

Par ailleurs, le secrétariat général des ministères des Affaires sociales verse chaque année une subvention de 7.125 euros pour financer la cérémonie de remise du prix AJIS. Or, alors que la cérémonie s'est déroulée le 9 juillet 2021, au mois de décembre, la demande de subvention n'avait toujours pas été effectuée, malgré de très nombreuses relances de la part du bureau.

Là encore, c'est donc le bureau qui a fait cette demande, et la subvention a bien été versée par le ministère le 16 décembre 2021.

Pour résumer, alors que les recettes de l'association au 30 novembre 2021 s'élevaient à 38.225 euros (hors recettes financières), elles ont atteint 65.365 euros au 31 décembre 2021, grâce aux efforts du bureau.

Sans l'intervention des membres du bureau, les comptes auraient été largement déficitaires, faisant peser un risque important sur la pérennité de notre association.

Côté dépenses, en 2020, le bureau s'était voulu optimiste en prévoyant un budget de 6.000 euros pour les "opérations et activités" de l'association.

Si l'association n'a finalement dépensé qu'un peu moins de 1.000 euros pour ce poste, c'est que la crise sanitaire en a décidé autrement, nous obligeant à organiser 17 de nos 28 événements en visioconférence.

Les économies réalisées sur ce poste de dépense sont aussi liées à un important travail du bureau, qui s'est attelé dès le début de l'année à trouver un nouveau lieu pour tenir ses activités, « Jenny » ayant fermé ses portes. La plupart de nos événements de la fin de l'année se sont déroulés au Solférino, dont les tarifs défient toute concurrence (5,60 euros par personne).

Vue la situation sanitaire, le bureau a également fait le choix d'équiper notre déléguée, Nadine Decorce, notamment d'un ordinateur portable, d'un écran et d'une Dropbox pour qu'elle puisse télétravailler dans de meilleures conditions. Afin que le coût ne soit pas trop élevé pour l'association, le bureau a demandé et obtenu une aide du ministère de l'économie, des finances et de la relance, dans le cadre du "chèque France Num", de 500 euros.

Comme l'année passée, des économies ont été réalisées dans le cadre de la mise à jour de l'annuaire effectué par le comité directeur, et non plus par un salarié en CDD.

Dans la partie "salaires et cotisations", le bureau souhaite attirer votre attention sur le fait que certaines cotisations de l'Urssaf (5.849 euros) ne sont pas comptabilisées dans les tableaux finaux, l'organisme ayant suspendu ses cotisations pendant plusieurs mois en 2021. La même problématique ayant été rencontrée en 2020, le bureau, qui avait sollicité l'Urssaf, a eu un retour en décembre 2021, et depuis s'est acquitté de toutes les cotisations dues au début de l'année 2022.

Bilan financier

Recettes au 31 Décembre 2021

Rubriques	Réalisé en 2021	Prévisionnel 2021 (rappel)	Réalisé en 2020 pour mémoire
• COTISATIONS			
Journalistes 2021	15 600,00	16 500,00	16 140,00
Journalistes retraités 2021	240,00	300,00	270,00
Amis de l'AJIS 2021	45,00	30,00	60,00
Partenaires 2021 (cotisation à 250 €)	15 000,00	13 250,00	13 500,00
Partenaires 2021 (cotisation à 350 €) Dont 1 cotisation 2020 réglée en janvier 2021	12 250,00	7 700,00	8 050,00

<i>Sous-total cotisations</i>	<i>43 135,00</i>	<i>37 780,00</i>	<i>38 020,00</i>
• ANNUAIRES			
Ventes	00,00	00,00	60,00
Insertions publicitaires (annuaire 2020/2021)	-	-	28 080,00
Insertions publicitaires (annuaire 2021/2022) Dont 1 encaissée au titre de l'annuaire 20/21 : 1 320 € début 01/21)	14 100,00	23274,00	-
<i>Sous-total annuaire</i>	<i>14 100,00</i>	<i>23 274,00</i>	<i>28 140,00</i>
• OPERATIONS & ACTIVITES			
Petits déjeuners	505,00	2 405,00	2 497,00
<i>Sous-total opér° & activités</i>	<i>505,00</i>	<i>2 405,00</i>	<i>2 497,00</i>
• SUBVENTIONS & RESSOURCES DIVERSES			
Ministère éco et finances - Virt aide covid	500,00	-	-
Subvention Ministère Prix AJIS 2021	7 125,00	7 125,00	-
<i>Sous-total subventions</i>	<i>7 625,00</i>	<i>7 125,00</i>	<i>-</i>
TOTAL 1	65 365,00	70 584,00	68 657,00
• RECETTES FINANCIÈRES			
Produits financiers (Intérêts 2020 Livret Bleu + Tonic plus)	-	-	196,20
Produits financiers (Intérêts 2021 Livret Bleu + Tonic plus)	266,28	-	-
Variation de valeur du compte titres (par rapport au 31/12/20)	1 818,24	-	695,52
TOTAL 2	2 084,52	-	891,72
TOTAL GENERAL (TOTAL 1 + 2)	67 449,52	70 584,00	69 548,72

Cotisations

Journalistes :

Au 31 décembre 2021, 268 journalistes ont payé leur cotisation. Parmi ces 268 adhésions, 8 journalistes honoraires (retraités) ont bénéficié d'un tarif préférentiel à 30 €.

Sur l'année 2021, 43 adhérents ont quitté l'association et 32 nouveaux journalistes ont adhéré.

Partenaires :

Répartition des 110 partenaires au fichier au 31/12/21 :

- 60 partenaires pour une cotisation à 250 €
- 34 partenaires pour une cotisation à 350

Soit 94 partenaires à jour de cotisation 2021 au 31/12/21.

Sur l'année 2021, grâce au travail des membres du Bureau de l'association, 33 nouveaux partenaires nous ont rejoints.

A la date de rédaction de ce rapport financier, nous avons perçu en janvier 2022 (au titre de 2021), des cotisations partenaires réparties comme suit :

- Cinq cotisations à 250 €
- Trois cotisations à 350 €

Annuaire

Nous avons vendu cette année au titre de l'annuaire 2021/2022 pour 25 100 € d'insertions publicitaires.

Actuellement dans les comptes présentés nous avons une somme encaissée de 14 100 €, dont 1 320 € au titre de l'annuaire de l'année précédente 2020/2021, donc en fait 12 780 € pour l'annuaire 2021/2022.

Nous avons perçu en ce début janvier 2022, la somme totale de 6 600 € ; il nous reste donc à percevoir 5 720 € à ce titre.

Opérations et activités

Les recettes du poste « petits déjeuners », d'un montant total de 505 €, correspondent aux participations financières demandées aux adhérents pour les grands rendez-vous, et aux sommes perçues de la part de journalistes non-adhérents qui participent de façon occasionnelle à nos rencontres.

La faiblesse des recettes liées aux activités s'explique par le nombre réduit de « grands rendez-vous » organisés en 2021. En effet, cette année, aucun nouveau ministre n'a été nommé dans les champs couverts par les journalistes adhérents, et aucun congrès syndical n'a eu lieu.

Subvention

En 2021, nous avons pu organiser la cérémonie du Prix AJIS 2021 en présentiel, aussi nous avons de nouveau sollicité la subvention de 7.125 € que nous accorde habituellement le SGMAS à ce titre, et l'avons obtenue.

En outre, les trésoriers ont obtenu une subvention exceptionnelle du ministère de l'économie et des finances d'un montant de 500 € afin d'améliorer l'équipement informatique de la salariée de l'association.

Dépenses au 31 Décembre 2021

Rubriques	Réalisé en 2021	Prévisionnel 2021 (rappel)	Réalisé en 2020 pour mémoire
• FONCTIONNEMENT			
Frais divers (fournit, timbres, téléphone, photocopies...)	3 032,01	2 400,00	1 390,72
Salaires et cotisations	25 459,19	38 174,00	25 297,60
Loyer	3 600,00	3 600,00	3 600,00
Expert-comptable	1 536,00	1 550,00	1 536,00
<i>Sous-total frais gestion</i>	<i>33 627,20</i>	<i>45 724,00</i>	<i>31 824,32</i>
Internet (hébergement site + Norton + maintenance)	182,14	500,00	1 114,35
<i>sous-total Internet (site)</i>	<i>182,14</i>	<i>500,00</i>	<i>1 114,35</i>
TOTAL 1	33 809,34	46 224,00	32 938,67
• PUBLICATIONS			
Annuaire fabrication/impression/ envoi	10 047,96	8 660,00	8 652,00
TOTAL 2	10 047,96	8 660,00	8 652,00
• OPERATIONS & ACTIVITES			
Matinées formations, voyages, pts déj.	807,28	6 000,00	3 030,50
Cocktail après AG	-	-	2 987,42
Fête annuelle AJIS	2 278,30	2 200,00	00,00
TOTAL 3	3 085,38	8 200,00	6 017,92
• PRIX AJIS			
Prix AJIS 2020 (dotation + organisation)	-	-	60,32
Prix AJIS 2021 (dotation + organisation)	5 996,59	7 500,00	-

TOTAL 4	5 996,59	7 500,00	60,32
TOTAL GENERAL (total 1+2+3+4)	52 939,47	70 584,00	47 668,91

Fonctionnement

Frais divers : ce poste de 3 032.01 € en augmentation par rapport au budget prévisionnel 2021 s'explique par l'achat d'un ordinateur portable, d'un pack office et d'autres frais liés pour un montant de 1 136,14 €.

Également dans cette rubrique frais divers (fournitures, timbres, téléphone, photocopies, assurance Macif).

Le poste « salaires et cotisations » qui s'élève à 25 459,19 € est constitué de l'emploi à temps partiel de la déléguée Nadine. Ce poste comprend salaires et charges, chèques-déjeuner et complémentaire santé.

En raison de la crise sanitaire, le chèque emploi associatif a suspendu de son fait les prélèvements de cotisations en 2020 (comme indiqué l'an dernier) mais également début 2021. A la date de rédaction de ce rapport financier, les prélèvements automatiques ont repris et les trésoriers de l'AJIS ont effectué des virements à l'Urssaf au titre des mois "non prélevés". L'association n'est donc plus redevable de cotisations.

Pour l'année 2021 (comme en 2020), Nadine Decorce a perçu un salaire mensuel de 1 703 € brut pour une durée hebdomadaire de travail de 21 heures. A cela s'ajoute un 13e mois.

Elle reçoit chaque mois 11 chèques-déjeuners d'un montant de 9,38 €, dont 4 € sont à sa charge comme l'an dernier.

Le montant de la location mensuelle des bureaux de l'association reste le même depuis l'augmentation en février 2016, soit 300 € TTC. Le montant du poste « expert-comptable » de 1 536 € reste constant et correspond à la validation des comptes de l'association par le cabinet Créatis.

Annuaire

La fabrication de l'annuaire 2021/2022 a coûté 8 652 € comme l'an dernier.

La différence sur ce poste qui s'élève au final à 10 047,96 € s'explique par le fait que nous n'avions pu organiser la fête de l'annuaire en septembre 2020 et qu'il a donc fallu envoyer les annuaires par voie postale aux adhérents par le biais d'une société de publipostage (mieux disante que les services de La Poste). Ces envois ont été faits début janvier 2021, raison pour laquelle ces frais se trouvent sur la comptabilité 2021.

D'autre part, certains annuaires de 2021/2022 ont également été envoyés directement par l'AJIS en ce début d'année aux partenaires ayant soutenu l'association par le biais d'insertions publicitaires.

Opérations et activités

Les dépenses engagées pour les opérations et activités organisées par l'association s'élèvent en 2021 à 807,28 € bien en-deçà de la somme budgétée mais cela s'explique par la crise sanitaire comme en 2020 qui nous a tous contraints à stopper ou réduire les activités en présentiel prévues.

Cocktail AG 2021

L'assemblée générale 2021 s'étant tenue en visioconférence ; cela n'a pas engendré de frais de cocktail après cette rencontre.

Fête annuelle

La soirée traditionnelle de la remise de l'annuaire a pu se tenir cette année.
Son montant est de 2 278,30 €.

Prix AJIS

Le Prix AJIS 2021 s'est tenu en présentiel cette année.
Son coût total, dotation comprise, est de 5 996,59 €.

Bilan bancaire

Compte courant Crédit Mutuel

Au 31 décembre 2021, le solde du compte courant de l'association s'élève à + 28 103,98 €.

Compte titres Crédit Mutuel

Au 31/12/21, sa valorisation atteint + 11 245,20 €. Par rapport au montant investi en 1999 (7 587,48 €), notre plus-value « virtuelle » est donc de + 3 657,72 €.

Pour rappel notre plus-value « virtuelle » était de + 1 839,48 € € fin 2020.

Compte Livret bleu Crédit Mutuel

Date opération	Type Opération	Montant
	Rappel solde créditeur Livret Bleu au 31/12/20 (avec intérêts)	+ 57 535,81
23/02/21	Virement sur le compte courant	- 5000,00
	Intérêts 2021 Livret Bleu	+ 265,83
	Solde Livret Bleu au 31/12/21	+ 52 801,64

Au 31 décembre 2021, le solde du livret bleu est de + 52 801,64 €.

Le montant total des intérêts du Livret Bleu pour 2021 est de + 265,83 €.

Le taux du Livret Bleu est de 0,50 % net et plafonné à 76 500 € (en 2020 son taux était le même).

Compte Tonic Plus Crédit Mutuel

Date opération	Type Opération	Montant
	Rappel solde créditeur Tonic Plus au 31/12/20	+ 169,05
31/12/21	Intérêts 2021 Tonic Plus (de janvier à décembre 2021)	+ 0,45
	Solde Tonic Plus au 31/12/21	+ 169,50

Au 31 décembre 2021, le solde de ce compte, ouvert en octobre 2003 avec 10 000 €, est de + 169,50 €.

En 2021, les intérêts du compte Tonic Plus se sont élevés à + 0,45 €.

Le Tonic Plus est un contrat mensuel. Il est renouvelé chaque mois en fonction des conditions du marché. Il est rémunéré à la date de rédaction de ce bilan financier à 0,11 % brut.

Situation des comptes au 31/12/2021

Type de compte	31-12-2021	Rappel 2020
Compte courant Crédit Mutuel	28 103,98	10 700,95
Compte titres Crédit Mutuel	11 245,20	9 426,96
Compte Livret bleu Crédit Mutuel	52 801,64	57 535,81
Compte Tonic Plus Crédit Mutuel	169,50	169,05
TOTAL	92 320,32	77 832,77

Budget prévisionnel 2022

Recettes	Montant	% par poste	Dépenses	Montant	% par poste
Cotisations journalistes (268) - 60	15600	20,87%	Frais divers (fonct, télé, poste...)	3000	4,01%
Cotisations retraités (8) - 30	240	0,32%	Hébergement site/ maintenance	1500	2,01%
Cotisation Amis Ajis (3) - 15 €	45	0,06%	Loyers	3600	4,82%
Cotisation partenaires (60) - 250 €	15000	20,06%	Expert-comptable	1536	2,05%
Cotisation partenaires (34) - 350 €	12250	16,39%	Salaires et cotisations	38000	50,83%
Opérations et activités	1500	2,01%	Cocktail AG 2022	0	0
Ventes annuaires 2022/2023 (0)	0	0	Fête annuelle (annuaire)	2200	2,94%
Insertions pub annuaire 2021/2022	23000	30,77%	Opérations et activités	7377	9,87%
Subvention Prix AJIS 2022	7125	9,53%	Prix Ajis 2022 (dotation et organisation)	7500	10,03%
			Annuaire 2022/203	10047	13,44%
TOTAUX	74760	100%	TOTAUX	74760	100%

Il est difficile de se projeter dans ce contexte épidémique de long cours, mais nous constatons que l'association a su traverser les années 2020 et 2021 sans impact majeur sur ses recettes.

Les difficultés que notre déléguée générale a traversées en 2021 ont entraîné des dysfonctionnements (mails et appels sans réponse, retards sur l'envoi des factures, retards sur l'envoi des annuaires...), qui risquent de nuire à l'image de l'association vis-à-vis de nos adhérents et partenaires. Cependant, nous pensons que ce risque de réputation a été maîtrisé grâce à la prise en main de la gestion de l'association par le bureau en fin d'année. Notre budget prévisionnel part donc du principe que les journalistes et adhérents vont renouveler leur confiance en l'AJIS en 2022.

Des incertitudes pour 2022

Il existe des incertitudes sur le plan des ressources humaines. Les difficultés de notre salariée vont-elles se reproduire en 2022 ? La situation va-t-elle s'améliorer ? S'aggraver ? Ce risque RH reste un point de vigilance pour 2022 même si l'AJIS compte sur sa salariée pour reprendre en main la gestion de l'association comme elle l'a fait pendant les dernières 17 années.

Confiants sur la reprise

Par ailleurs, l'AJIS a la volonté d'organiser le maximum de rencontres en présentiel si le contexte sanitaire le permet. L'évolution de l'épidémie déterminera la proportion de nos activités à distance et en présentiel, ce qui aura une incidence majeure sur les dépenses de restauration du poste « opérations et activités ». Dans ce budget prévisionnel, nous avons fortement augmenté le niveau de dépenses sur les activités par rapport au réalisé en 2021, car nous pensons que l'année 2021 était atypique, avec 60% de nos événements organisés en visioconférence (17 événements sur 28). Nous espérons que la tendance va s'inverser en 2022 et que cette année électorale sera riche en rencontres.

Nous faisons également le pari que nos journalistes et partenaires seront nombreux à se déplacer pour participer à nos événements en présentiel. Sur cette ligne de budget légèrement en hausse par rapport au prévisionnel 2021, nous avons également intégré une probable augmentation du prix de la restauration en sortie de crise.

Ce budget prévisionnel n'intègre pas les cotisations des étudiants car l'assemblée générale ne s'est pas encore prononcée sur cette résolution. Il est par ailleurs difficile d'estimer le nombre d'étudiants qui vont adhérer à l'AJIS cette première année.

En 2022, côté recettes, il est prévu :

- Une stabilité au niveau des cotisations des journalistes (16.500 euros) par rapport au prévisionnel de l'an dernier.
- Une stabilité des cotisations des partenaires par rapport au réalisé en 2021.
- Un niveau d'entrées liées aux opérations et activités supérieur à 2021 car nous espérons avoir l'occasion d'organiser plus de Grands RDV payants en cette année électorale.
- Des recettes des insertions publicitaires équivalentes à celle du budget prévisionnel de 2021.
- Le maintien de la subvention du prix AJIS pour l'année 2022.

Côté dépenses, il est prévu :

- Des frais généraux de fonctionnement en légère hausse afin de renouveler le matériel de l'association et d'intégrer le coût de l'abonnement Dropbox.
- Une hausse du poste d'hébergement et maintenance du site Internet qui a besoin d'une mise à jour.
- Une légère hausse des dépenses liées aux activités car nous sommes confiants sur la reprise et c'est une volonté de l'association d'organiser des événements en présentiel.
- Des dépenses équivalentes au budget prévisionnel de 2020 pour la fête de l'annuaire.

- La suppression des dépenses pour le cocktail de l'AG 2022.
- Le maintien du budget consacré au « Prix AJIS ».
- Le maintien du budget consacré à la fabrication de l'annuaire mais avec des frais supplémentaires pour l'envoi des annuaires de l'ordre de 1093€.

Aurélié FRANC
Trésorière de l'AJIS

Mariona VIVAR MOMPEL
Trésorière adjointe de l'AJIS

(Janvier 2022)

Soumis à l'assemblée générale ordinaire
du 10 février 2022 à Paris.